

Compte rendu du conseil de quartier de Marx Dormoy

Le 20/05/2025 - Shakirail – 72 rue Riquet

Ordre du jour

- Présentation concertation Alimentation
- Présentation de l'association les Pierrots de la Nuit.
- Présentation de l'évènement de Chapelle Sur scène par six membres de l'équipe d'organisation
- Point d'information sur le petit Marché du 18e et Journée de la Terre et du Climat

Autres sujets traités en plénière :

- Sécurité / Voirie / Végétalisation

Les élus présents

Pierre CHAULET, Conseiller délégué auprès du Maire du 18e chargé de la tranquillité résidentielle, référent du Conseil de quartier Chapelle Sud

Fanny BENARD, Adjointe au Maire du 18e chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagements, de la vie associative et de la mise en œuvre du budget participatif

Kévin HAVET, Adjoint au Maire du 18e chargé de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne

Frédéric BADINA SERPETTE, Conseiller de Paris, délégué auprès du Maire 18e chargé de la propreté de l'espace public, du réemploi, et de l'économie circulaire

Gilles MENEDE, Adjoint au Maire du 18e chargé des espaces verts et affaires funéraires, de la nature en ville, de la végétalisation de l'espace public, référent du Conseil quartier Clignancourt - Jules Joffrin

Sylvie PULIDO : Conseillère déléguée auprès du Maire du 18e chargée de l'agriculture urbaine et de la biodiversité

Cabinet du Maire :

Justine SIMON, chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la concertation, du Budget Participatif, de l'animation locale, de la vie associative et de l'information aux habitant.e.s

Agathe RENAULT, chargée de l'alimentation durable, restauration collective, services publics, solidarité, seniors, hébergement d'urgence, droits et protection de l'enfance

Jeanne POUENAT, chargée des grands projets urbains, attractivité, ville du quart d'heure, espaces verts, de la nature en ville et affaires funéraires

Gislain GUIDONI, chargé des mobilités, de la voirie, de la propreté et de la transformation de l'espace public

Le Service de la démocratie locale :

Tiguida DARAMEH, directrice du développement de la vie associative et citoyenne

Julieh PANGAUD, chargée de participation citoyenne

Michel DIOP, chargé de participation citoyenne

Mélanie CONTINI, alternante chargée de participation citoyenne

Échange sur le commerce dans le quartier

Un échange a eu lieu concernant la typologie des commerces implantés dans le quartier.

Une habitante a exprimé son regret quant au manque de commerces alimentaires, durables et/ou biologiques et a proposé qu'un commerce de ce type soit installé dans le local commercial du nouvel immeuble du 59 rue Philippe de Gérard. Un autre habitant a évoqué la question de la diversité commerciale, estimant que certains établissements, selon lui à caractère communautaire, pourraient soulever des enjeux de transparence économique. Par ailleurs, un intervenant a mentionné la croissance du nombre de commerces tenus par des ressortissants afghans et les éventuelles répercussions économiques sur les autres commerçants du quartier. Plusieurs participants ont ensuite souligné l'importance de promouvoir une offre commerciale diversifiée, tout en valorisant la dimension multiculturelle du tissu local, afin de prévenir les effets d'une gentrification.

Enfin, un habitant a attiré l'attention sur la question du respect des règles d'urbanisme concernant les devantures commerciales, notamment sur l'axe Marx Dormoy.

Kevin Havet a précisé que la Mairie ne dispose pas de moyens d'intervention directe sur les décisions des propriétaires privés en matière de location de leurs locaux commerciaux. Toutefois, des actions sont engagées afin de préserver la diversité de l'offre commerciale sur le territoire. Il a rappelé que le 18^e arrondissement constitue un carrefour migratoire riche d'une grande diversité de populations, et que la problématique soulevée ne concerne pas l'origine culturelle des commerçants, mais le respect des normes et de la législation en vigueur.

Il a également indiqué que des projets de préemption commerciale sont à l'étude pour certains locaux situés rue Marx Dormoy, dans le but d'y favoriser l'installation de nouveaux types de commerces répondant davantage aux besoins exprimés par les habitant·es. Enfin, concernant les devantures commerciales, il a été signalé que la Direction de l'urbanisme de la Ville de Paris a été saisie et qu'un travail prioritaire sera engagé sur cet axe.

Échange sur la sécurité et la circulation

Un habitant a attiré l'attention sur la problématique de la **prostitution** aux abords de la place Torcy, sollicitant une intervention de la part de la Mairie. Un autre a évoqué la vente à la sauvette observée notamment aux abords des stations de métro La Chapelle et Marx Dormoy. Enfin, une habitante a signalé la présence de chiens de catégorie 1 (chiens dits « d'attaque ») circulant dans l'espace public sans laisse ni muselière, et a interrogé les élus présents sur les actions engagées pour faire respecter la réglementation en la matière. Enfin, des habitants ont souligné une forte occupation masculine de l'espace public dans certains secteurs du quartier, ce qui peut générer un sentiment d'insécurité ou un sentiment d'exclusion pour d'autres publics.

Kevin Havet a expliqué que, selon la législation en vigueur, seules les personnes ayant recours à l'achat de services sexuels peuvent faire l'objet de verbalisations. Les personnes exerçant le travail du sexe ne sont, quant à elles, pas pénalisées. La Brigade de répression du proxénétisme mène un travail d'enquête approfondi afin de démanteler les réseaux de traite et d'exploitation. Du côté de la Mairie du 18^e arrondissement, les actions se concentrent sur la prévention, la sensibilisation et l'accompagnement des personnes en situation de prostitution, dans une logique de soutien à leur parcours de sortie. Récemment, un bâtiment identifié comme étant utilisé à des fins de prostitution a été neutralisé grâce à une action coordonnée entre la préfecture et les bailleurs.

Concernant la vente à la sauvette aux abords des stations de métro, Kevin Havet a indiqué que la mise en place d'un dispositif de Quartier de reconquête républicaine dans le secteur de la Goutte d'Or, accompagné d'un renforcement des forces de l'ordre, a conduit à un effet de report vers d'autres zones, notamment La Chapelle et, dans une moindre mesure, Marx Dormoy.

Au sujet de la présence de chiens dangereux dans l'espace public, il a été précisé que des verbalisations peuvent être effectuées lorsque les règles (port de laisse et de muselière) ne sont pas respectées. Toutefois, le classement des chiens (notamment en catégorie 1) repose sur des critères que les propriétaires peuvent chercher à dissimuler, ce qui complexifie les interventions des forces de l'ordre.

Concernant la circulation, un habitant a interrogé la présence de barrières installées sur la rue aux écoles Philippe de Gérard, qui empêcheraient le passage des vélos. Il a exprimé son incompréhension face à cette

configuration, qui oblige les cyclistes à effectuer un détour, et a demandé des explications sur cette décision d'aménagement.

Kevin Havet est intervenu sur ce point afin de rappeler que la Ville met en place des aménagements différenciés selon les modes de circulation. Les rues aux écoles, telles que celle de Philippe de Gérard, sont spécifiquement conçues pour être des espaces piétons sécurisés, en particulier lors des entrées et sorties d'école, afin de protéger les enfants. Dans ce cadre, il est demandé aux cyclistes de circuler pied à terre. Les barrières installées ont également pour objectif de prévenir toute intrusion de deux-roues motorisés, ce qui représente un enjeu important de sécurité pour les piétons, et notamment les enfants. Il a par ailleurs précisé que des pistes cyclables sont disponibles à proximité immédiate, offrant ainsi des alternatives sûres aux cyclistes.

Échange sur la propreté et de la végétalisation dans le quartier

Certain·es habitant·es ont salué une amélioration notable dans la fréquence des passages des camions de nettoyage et du ramassage des déchets, tout en regrettant que ces efforts soient compromis par la persistance de comportements inciviques de la part de certain·es usager·es, contribuant à la dégradation de l'espace public. Des remarques ont également été formulées concernant des dysfonctionnements au niveau des canalisations, entraînant une mauvaise distribution de l'eau utilisée pour le nettoyage des rues. Enfin, plusieurs signalements ont porté sur l'état et le fonctionnement des colonnes à verre, notamment celles situées rue Philippe de Gérard et rue Marx Dormoy.

Frédéric Badina a apporté des éléments d'explication concernant les problèmes liés à la distribution d'eau pour le nettoyage des rues. Il a précisé que, pour des raisons sanitaires, les bouches d'eau avaient été coupées pendant la période de la crise sanitaire liée au COVID-19. Depuis, certaines installations, jugées trop vétustes, n'ont pas pu être remises en service. D'autres ont été remplacées, certaines sont en cours de réhabilitation, et pour d'autres, des solutions restent à identifier. Concernant les colonnes à verre situées rue Philippe de Gérard et rue Marx Dormoy, il a indiqué qu'une étude est en cours afin d'envisager leur déplacement ou l'installation d'un autre dispositif de collecte plus adapté.

Une habitante a signalé les nuisances sonores que provoquent l'installation du parc canin Nusch Éluard. Les résidences autour de ce parc sont mal insonorisées et le centre médical autour du parc sont dérangées par les aboiements des chiens. Elle demande pourquoi ce parc a été installé ici.

Gilles Ménède est intervenu pour apporter des précisions concernant le parc canin récemment installé. Il a indiqué que ce choix d'emplacement avait été fait dans l'objectif de renforcer la fréquentation du square, auparavant peu utilisé. Il a précisé qu'il s'agissait d'une expérimentation, que rien n'était figé à ce stade, et s'est montré ouvert à recueillir les retours et suggestions des habitant·es concernant cet équipement.

Sur la question de la végétalisation une proposition a été formulée par un habitant. Un habitant a suggéré de transformer la rue Marx Dormoy en allée verte, dans une logique de continuité avec les aménagements réalisés au niveau de Porte de la Chapelle. Par ailleurs, une habitante a soulevé la question de l'accès au Jardin d'Éole, et notamment la fermeture de l'entrée située rue Riquet. Elle a demandé à quelle échéance une réouverture de cet accès est envisagée.

Sur la question de la végétalisation de la rue Marx Dormoy, **Gilles Ménède** a rappelé que la politique de la mairie vise à végétaliser autant que possible l'espace public. Toutefois, il a précisé que sur cet axe, des contraintes techniques liées à la présence de réseaux souterrains rendent difficile la plantation d'arbres. En revanche, il a indiqué que des dispositifs de végétalisation participative, notamment via des bacs plantés, pourraient constituer une alternative envisageable.

Concernant le Jardin d'Éole, les élus **Kevin Havet** et **Gilles Ménède** ont souligné que ce site constitue un point de vigilance pour la Mairie. Un travail important a été mené ces derniers mois pour réduire les consommations de drogues dans le parc et pour favoriser sa réappropriation positive par les habitant-es, même si la situation reste perfectible. Ils ont également précisé que la réouverture de certains accès, notamment celui de la rue Riquet, est à l'étude, et que des travaux sont en cours pour permettre une meilleure accessibilité du jardin.